

Sessions de formation

A l'issue du premier entretien, un planning prévisionnel sera établi en accord avec le candidat et/ou son employeur (en cas de prise en charge par l'employeur).

Lieu : Instituts de formation Croix-Rouge française sur toute la Région Limousin Poitou-Charentes.

Contactez-nous !



CRFP Poitou-Charentes

18/22 Boulevard Jeanne D'arc 86000 Poitiers
Tél.: 05 49 50 77 31
@: crfp.poitou-charentes@croix-rouge.fr
Organisme DPC numéro 1852
Numéro de déclaration d'activité : 54 75 011 08 86

<http://irfss-poitou-charentes.croix-rouge.fr/> **Nos sites Internet**

CRFP Limousin

25 rue Sismondi 87000 LIMOGES
Tél. : 05 87 75 32 12 / Fax : 05 87 75 32 59
@: crfp.limousin@croix-rouge.fr
Organisme DPC numéro 1274
Numéro de déclaration d'activité : 74 87 01 095 87

<http://irfss-limousin.croix-rouge.fr/>



Nous intervenons partout, soit dans vos locaux, soit dans une de nos antennes départementales selon les formations choisies

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale
Limousin Poitou-Charentes

Centre Régional de Formation Professionnelle



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Formation

SANITAIRE ET SOCIAL 2017

VAE

VAE Aide-soignant Accompagnement 24 heures (individuel)



L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ne recouvre au sens strict qu'une partie des étapes du parcours de VAE : il débute lors de la recevabilité du dossier et prend fin à la date du jury, voire en cas de validation partielle, à la date du contrôle complémentaire

Bien que facultatif, l'accompagnement est conseillé pour assurer la réussite de la validation des acquis. Une aide méthodologique est en effet souvent indispensable pour réaliser le dossier de VAE et préparer son passage devant le jury.



CRFP Limousin Poitou-Charentes

Organismes de formation évalués favorablement par l'OGDPC

Accompagnement à la VAE Aide-soignant

Public : Toute personne ayant obtenu une notification de recevabilité positive suite au dépôt de sa demande de recevabilité

Durée : 24 heures (en discontinu)

Coût : 1 500€

La VAE est un droit, une démarche volontaire.

Article 1er de l'arrêté du 25 Janvier 2005 modifié : *Pour pouvoir prétendre à une VAE aide-soignante, le candidat doit justifier « avoir réalisé, cumulativement, au moins deux activités dans chacun des domaines suivants en lien avec le référentiel d'activités du métier :*

- Soins d'hygiène et de confort à la personne / aide à la réalisation des soins
- Observation et mesure des paramètres liés à l'état de santé d'une personne
- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels de soins
- Recueil et transmission des informations / accueil des personnes / accueil des stagiaires »

Objectifs de l'accompagnement

L'accompagnement comprend différentes étapes:

- Contractualiser l'engagement, les besoins du participant et la démarche d'accompagnement
- Formaliser la démarche
- Identifier les compétences à justifier pour l'obtention du diplôme
- Recenser les activités professionnelles relevant des compétences précédemment identifiées
- Structurer sa présentation écrite et travailler sa présentation orale

L'accompagnement que nous proposons doit apporter au candidat une méthode d'analyse de son expérience et une manière de la traduire en des termes qui vont faciliter la validation.

Il sera précédé d'un entretien individuel de positionnement afin de déterminer les besoins du candidat.

L'accompagnateur est un interlocuteur privilégié pour :

- aider le candidat à la réflexivité,
- permettre l'analyse descriptive des activités,
- assister à leur description,
- préparer à l'entretien avec le jury.

Organisation et contenu

Délai maximal de 12 mois

Modalité : temps individuel

Durée	Thématiques abordées
3 heures	<ul style="list-style-type: none">- Présentation du candidat, recueil des attentes de la démarche d'accompagnement- Présentation des objectifs et des étapes de la démarche- Engagement des parties et formalisation de la démarche- Travail sur les motivations- Explicitation des motivations et des parcours de formation et professionnel- Présentation du livret 2
2 heures	Travail sur livret à partir de l'écrit réalisé par le candidat en intersession concernant : <ul style="list-style-type: none">• le parcours professionnel• les activités bénévoles• le parcours de formation• les motivations dans le cadre du projet professionnel
2 heures	Travail de réflexion sur : <ul style="list-style-type: none">• les concepts d'activité, d'expérience et de compétence• présentation du référentiel de compétences aides-soignantes• à partir d'une situation de travail exposée, mise en évidence des compétences aides-soignantes développées
14 heures	Suivi de rédaction du livret concernant la partie descriptive des expériences et des acquis professionnels en s'assurant : <ul style="list-style-type: none">• de la pertinence des situations• de la capacité du candidat à traduire ses activités en compétences acquises
2 heures	Préparation à la soutenance du livret dans les 2 mois précédant l'entretien : <ul style="list-style-type: none">• éléments théoriques concernant l'entretien• se préparer à l'entretien• communiquer avec le jury• démontrer ses compétences• mise en situation d'entretien
1 heure	Tutorat à distance